333

E 2001 (D) 1/27

## Le Ministre de Suisse à Istanbul, H. Martin, à la Division des Affaires étrangères du Département politique

L Egypte

Istanbul, 17 décembre 1936

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 de ce mois1, par laquelle vous voulez bien me faire savoir que mes développements de novembre ne vous ont pas convaincus de la nécessité de faire représenter la Suisse à la prochaine conférence internationale des capitulations<sup>2</sup>, ni par un Délégué, ni même par un observateur. Il va sans dire que je partage toujours l'idée que les droits des Suisses demeurent en tous cas dans la mesure où seraient réduits ceux des ressortissants anglais, français et italiens, et je forme comme vous l'espoir qu'ils ne le soient pas davantage. J'avais déjà connaissance par mon collaborateur du Caire<sup>3</sup> de la lettre qu'il vous a adressée le 25 novembre<sup>4</sup> relativement à son entretien avec Ali Chamsy Pacha. Ce dernier, qui fut naguère Ministre quelques jours, mais plus jamais fait /sic/depuis partie d'un Cabinet, a été en fait un des treize membres de la commission de négociations de Londres<sup>5</sup>. Comme il n'est pas au pouvoir, une assurance de sa part n'est qu'un vœu pieux personnel, d'autant plus naturel que sa femme est genevoise. C'est un grand ami de M. Trembley, et il fait sauf erreur partie du Conseil d'Administration de la Société des Ciments de Tourah<sup>6</sup>. En tant qu'Egyptien, il n'y a nullement lieu de s'étonner qu'il se réjouisse que la Suisse ne demande pas à se faire représenter à Montreux. Je constate seulement que les conseils qui vous ont été donnés par M. Trembley reflètent uniquement l'avis de son ami Chamsy Pacha. Je sais que M. Brunner vous a recommandé l'envoi d'un observateur<sup>7</sup>, suggestion que j'ai appuyée de mon mieux.

Il résulte tout simplement de ce qui précède que M. Trembley, qui est tout le contraire d'un diplomate et a des intérêts dans la même affaire que Chamsy Pacha, fait une politique en marge et contraire à celle de vos représentants officiels. Lui qui était un des plus passionnés pour que nous ne cédions pas la moindre parcelle de nos droits, vous suggère maintenant tout simplement d'avoir confiance dans un des négociateurs égyptiens, qui n'est pas au pouvoir et ne peut engager personne que lui-même. Comme je connais l'Egypte et les deux personnalités dont il s'agit, j'en conclus que Chamsy a persuadé Trembley et que ce dernier, comme homme d'affaires, vous conseille de rester dans l'ombre, dans un esprit propitiatoire. Quant à moi, votre Ministre accrédité en Egypte, je n'ai rien d'autre à ajouter sur ce sujet.



<sup>1.</sup> Cf. annexe au nº 320.

<sup>2.</sup> Cf. nº 320, n. 1.

<sup>3.</sup> A. Brunner.

<sup>4.</sup> Non reproduit.

<sup>5.</sup> Cf. nº 217, n. 4.

<sup>6.</sup> Dont E. Trembley est l'administrateur-délégué.

<sup>7.</sup> Cf. nº 320.